

PRÉSENTATION DE LA CPCA PAYS DE LA LOIRE

Association loi 1901, la CPCA Pays de la Loire est une instance représentative du mouvement associatif organisé.

Créée au niveau national dans les années 90, elle est créée en 2001 en Pays de la Loire et rassemble à ce jour, 9 coordinations associatives régionales représentatives des divers domaines de l'activité associative : développement rural, éducation, familles, jeunesse et éducation populaire, sanitaire et social, sport, tourisme social...

Elle regroupe environ 55% des associations de la région.

La CPCA a pour objectifs :

- De contribuer à promouvoir la vie associative dans son ensemble
- De rassembler et défendre les acteurs de la vie associative qui adhèrent aux valeurs de citoyenneté, démocratie et de respect des droits de l'homme.
- De faciliter la pleine reconnaissance des associations par le dialogue et la négociation avec les pouvoirs publics

La CPCA est donc un lieu d'interlocution politique indépendant qui travaille à une reconnaissance pleine et entière des **valeurs et intérêts du monde associatif dans la société française.**

Forte de ces objectifs fondamentaux, les missions de la CPCA sont :

- Développer la vie associative, la défendre, la représenter, l'aider.
- Fédérer le monde associatif, fédérer les réseaux associatifs.
- Structurer une parole commune de la vie associative tout en préservant les spécificités de chacun.
- Être l'interface entre les pouvoirs publics et la vie associative
- Être un acteur incontournable des politiques et actions de développement en matière de vie associative.
- Contribuer à améliorer l'efficacité des coordinations membres.

Les membres de la CPCA Pays de la Loire aujourd'hui :

CADECS (Coordination d'Associations de Développement Economique Culturel et Social), **CELAVAR** (Comité d'Etudes et de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rurale), **CRAJEP** (Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire), **CROS** (Comité Régional Olympique et Sportif), **Fonda Ouest** (développement de la vie associative), **Ligue de l'Enseignement des Pays de la Loire** (mouvement d'éducation populaire), **UNAT Pays de la Loire** (Union Nationale des Associations de Tourisme), **URIOPSS** (Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux), **URAF** (Union Régionale des Associations de Famille).

LES CHIFFRES DE LA VIE ASSOCIATIVE

- 1,1 millions d'associations estimées actives en France
- Dont 180 000 emploient plus de 1,6 millions de salariés
- 60 milliards d'euros de budget total
- 14 millions de bénévoles

Pourquoi adhérer à la CPCA... ou l'intérêt d'appartenir à un réseau



→ Pour échanger

Rejoindre une fédération ou un regroupement d'associations tels que ceux rassemblés par la CPCA c'est saisir l'opportunité de rencontrer un plus grand nombre de gens animés par la même passion, échanger pour construire avec eux d'autres projets, et pourquoi pas, développer de nouvelles activités.

C'est, tout en gardant son autonomie, se donner l'opportunité d'enrichir son expérience de celles des autres, de partager et de faire valoir ses savoir faire pour en acquérir d'autres

→ Pour être informé

Appartenir à un réseau c'est avoir accès à toute l'information concernant le champ de ses activités, et la vie associative de manière générale. C'est aussi, en retour faire circuler l'information...

→ Pour être aidé

Fortes de l'expérience des associations de terrain qu'elles regroupent et avec elles, les fédérations ont développé des outils pratiques et des services destinés à leur faciliter la tâche au quotidien. C'est ainsi qu'en 2008, la CPCA a mis en place un programme de formation à destination de tous les bénévoles de la Région et travaille actuellement à sa poursuite...

→ Pour se faire connaître

Il est important d'être visible et identifié dans le paysage local et régional. Intégrer un réseau associatif, c'est aussi se donner plus de chances de se faire connaître et pouvoir bénéficier de supports de communication diffusés à l'échelle régionale, ou même nationale.

→ Pour se faire entendre et participer

Les associations, quel que soit leur domaine d'activité ont un certain nombre de valeurs en commun : gestion démocratique, construction collective de projets à but non lucratif, engagement bénévole.

C'est pour défendre ces valeurs et la spécificité de l'action associative auprès des pouvoirs publics que les associations se réunissent en coordinations.

TRES PROCHAINEMENT :

La CPCA mettra en ligne son site internet à l'adresse : <http://www.cPCA-pdl.fr>.

Vous y retrouverez l'offre de formation régionale, des informations sur l'actualité associative, les événements à venir en Pays de la Loire, des ressources pour le bon fonctionnement de vos associations...

Pour joindre la CPCA :

9, rue des Olivettes - BP 74107 - 44041 NANTES Cedex 1 - Tél : 02 51 86 33 12 - Mail : cPCA.pdl@gmail.com